**REUNION CORRESPONDANTS EN HYGIENE HOSPITALIERE 24/05/2022**

**Vos Référents sur l’unité :**

**Mesdames Laurent, Mazeyrie, Caire et Janer.**

**ENQUETE DE PREVALENCE 2022 :**

**Cette enquête a pour but** d’identifier et de comptabiliser les infections associées aux soins chez des patients qui présentent des symptômes infectieux dans les 48h après leur entrée dans l’établissement.

Elle a lieu dans les CHU tous les 5 ans. Une est actuellement en cours sur le CHU de Toulouse.

**NB** : Rappel médical concernant les antibiotiques. Importance d’adapter l’antibiothérapie après réception antibiogramme : ne pas laisser un antibiotique à large spectre qui entraine le développement de résistance aux antibiotiques.

**PREVENTION DE LA LEGIONNELLE ET AUTRES MICRO ORGANISMES DE L’EAU DANS LES UNITES DE SOINS :**

Nouveauté : La prévention du risque de légionnelle ne se fait plus grâce au protocole ACIDE CITRIQUE dans la mesure où le sanito est utilisé de manière quotidienne pour le détartrage de la robinetterie.

* **Tous les 2 ans pour notre unité** : changement de brise jets/pommeaux/flexibles de douche.

Nettoyage des lave-vaisselles : Possibilité d’utiliser le sanito **mais bien rincer +++** avant de mettre en fonctionnement le lave-vaisselle.

**Comme précisé dans les différents modes opératoires, il faut nettoyer les réfrigérateurs, lave-vaisselle et machine à café + température du frigo patient.**

**PRESENTATION DES OUTILS D’AIDE A L’OBSERVANCE DANS LA PREVENTION DU RISQUE INFECTIEUX :**

* Le logiciel « PILOT » reste la référence en matière de gestion documentaire.

Pour accéder aux protocoles relatifs à l’Hygiène :

* INTRANET puis
* PILOT puis
* ACCEDER A LA GESTION DOCUMENTAIRE (Pas besoin de s’identifier) puis
* VOIR LA CARTOGRAPHIE puis
* HYGIENE ET LUTTE CONTRE LE RISQUE INFECTIEUX

Nous avons réalisé un sommaire rassemblant les protocoles d’hygiène que nous sommes susceptibles d’utiliser dans notre unité. La référence des protocoles ne change pas même après réactualisation. Vous le trouverez en P.J.

*Nous avons pour projet de remettre « en fonctionnement » le dossier partagé de l’unité avec le dossier Hygiène – CLIN.*

**COVID :**

Nouveauté :

L’isolement des patients covid + passe de 17j à 14j pour un patient immuno compétent et formes non graves.

Il reste de 24j pour les patients immunodéprimés et/ou formes graves.

**Les visites sont autorisées** : 2 visiteurs maximum par patient, masque obligatoire pour les patients et les visiteurs.

Pour les chambres doubles : le protocole est inchangé.

**Rappel :** Le masque FFP2 + lunettes sont obligatoires pour tout soin effectué dans la sphère ORL de **TOUS les patients COVID ou non** et dans le cadre d’aérosol ou oxygénothérapie >6L.

**AUDIT IPCC TRACABILITE DES MISES EN PLACE DES PRECAUTIONS COMPLEMENTAIRES ET DE L’INFORMATION DONNEE AU PATIENT :**

La mise en place de précautions complémentaires doit être **prescrite** par les médecins dans le dossier patient. C’est une donnée de traçabilité très importante.

Les soignants doivent également écrire sous forme de transmissions narratives la mise en place de l’isolement et la **notion d’explications données au patient**.

Un mode opératoire concernant la mise en place et la levée de l’isolement est disponible sur PILOT : n° de la note => **QUA-PR-004.**

**GESTION DES DECHETS :**

Les poubelles DASRI sont utilisées à mauvais escient dans notre unité. Nous devons les supprimer de l’ensemble des boxes. Nous réfléchissons avec le CLIN à une mise en pratique pertinente.

En effet, très peu de déchets doivent être jetés dans les DASRI :

* Déchets **saturés** de liquides biologiques - Déchets souillés de **médicaments cytotoxiques** - Déchets anatomiques d’origine humaine non identifiables - **Produits sanguins labiles** incomplètement utilisés ou utilisés - **Médicaments périmés** - Bocaux d’aspiration et redons – **Midinettes**
* Equipements + déchets de soins **patients suspects covid/variole du singe**.

Merci de penser à recycler le papier au sein des bacs de récupération prévus à cet effet dans les salles de soins. **NE PAS LE METTRE EN BOULE.**

Le recyclage des déchets est valorisé au CHU grâce notamment à la société ALCHIMISTE qui récupère les déchets alimentaires pour en faire du compost.

La combustion des déchets ménagers + DASRI produit de l’énergie réutilisable par la lingerie, stérilisation et le chauffage du quartier du Mirail.

Merci à tous.

Anaïs, Khedi et Maëva.